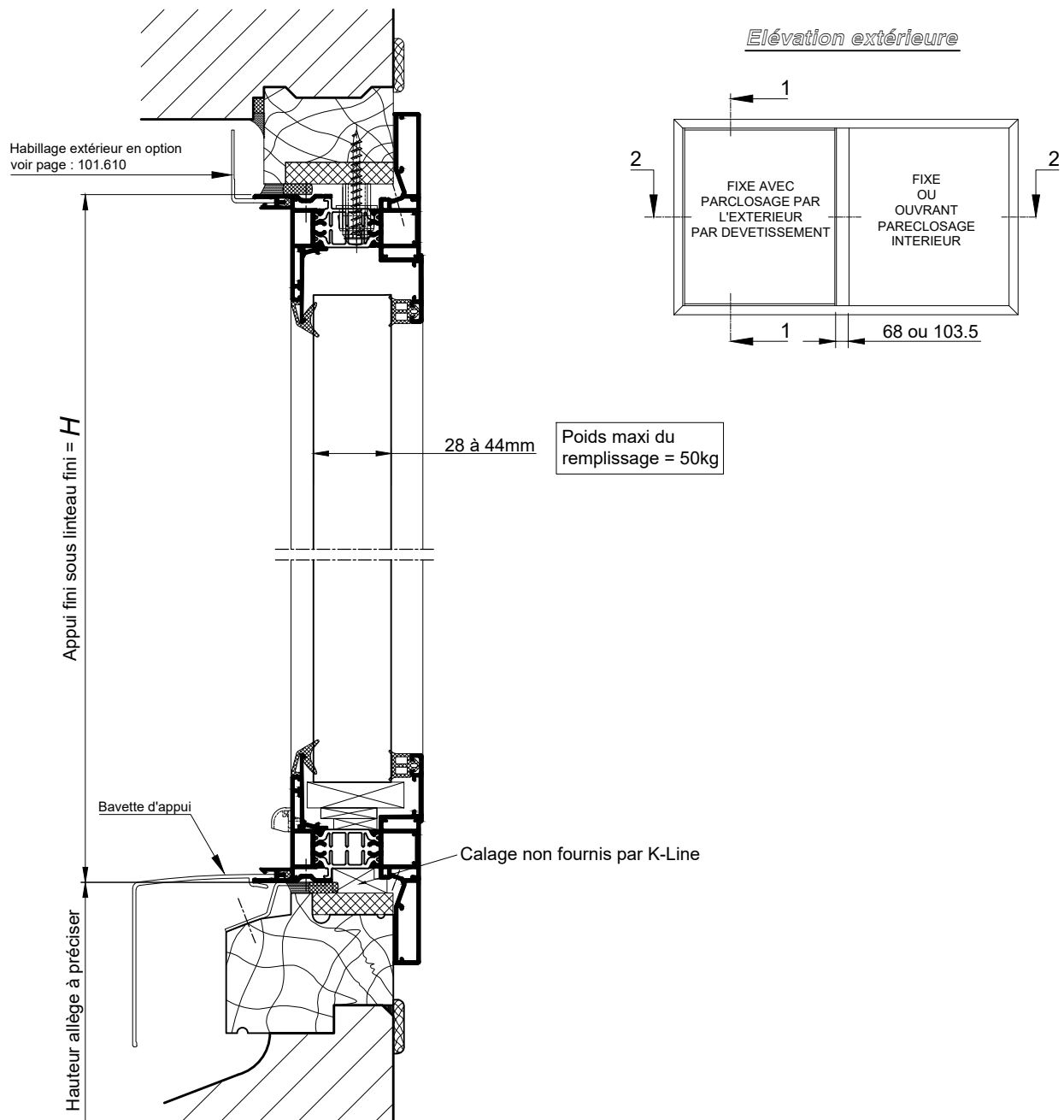


CHASSIS AVEC PARCLOSAGE PAR L'EXTERIEUR PAR DEVETISSEMENTRègle:

Les zones de parclosage par l'extérieur par dévêtissement doivent obligatoirement avoir un châssis adjacent (haut ou bas ou gauche ou droite - fixe parclosage intérieur ou ouvrant).
Non réalisable en châssis isolé.

COUPE VERTICALE 1-1

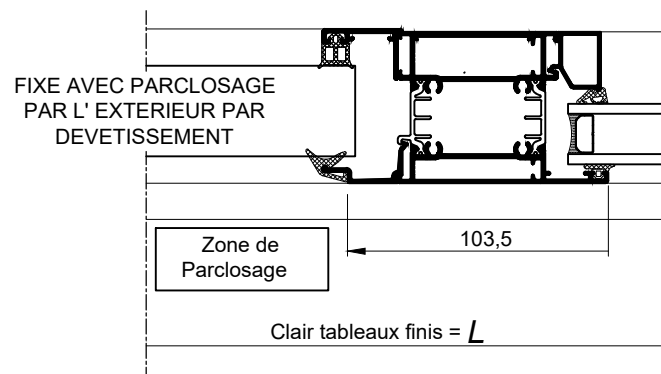
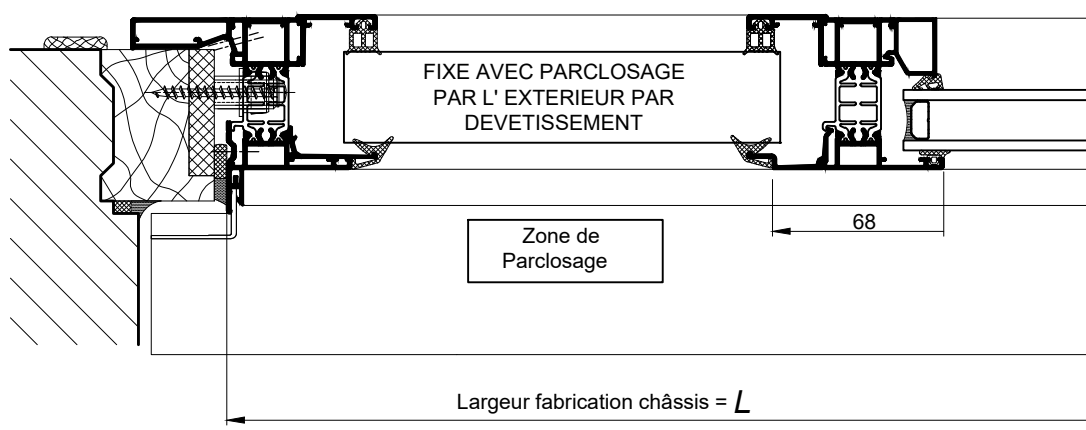
Ech 1/3

RAPPEL :

- Les cotes **L** et **H** correspondent aux cotes fabrication du châssis K.LINE.
- Prévoir un jeu de 5 mm mini sur la périphérie entre l'ancien et le nouveau dormant.

CHASSIS AVEC PARCLOSAGE PAR L'EXTERIEUR PAR DEVÊTISSEMENTRègle:

Les zones de parclosage par l'extérieur par dévêtissement doivent obligatoirement avoir un châssis adjacent (haut ou bas ou gauche ou droite - fixe parclosage intérieur ou ouvrant).
Non réalisable en châssis isolé.

RAPPEL :COUPE HORIZONTALE 2-2Ech 1/3

- Les cotes **L** et **H** correspondent aux cotes fabrication du châssis K.LINE.
- Prévoir un jeu de 5 mm mini sur la périphérie entre l'ancien et le nouveau dormant.